

Chammas & Marcheteau promeut Romain Penloup aux fonctions de Counsel



Nous avons le plaisir de vous annoncer la nomination de Romain Penloup en qualité de Counsel au sein des équipes Private Equity et Fusions & Acquisitions du cabinet.

Romain a démarré sa carrière chez Chammas & Marcheteau et y exerce depuis plus de 14 années.

Romain est titulaire d'un Master II Droit des Affaires Comparé à l'Université de Lyon II en partenariat avec l'Université de Montréal. Romain parle couramment français et anglais.

Romain est avocat depuis 2014. Il intervient sur des dossiers pour des clients français et internationaux.

« Au vu de son professionnalisme et de son implication sans faille au service de nos clients et de la firme, l'accession de Romain au statut de counsel est une évidence. Nous avons toujours eu à cœur de favoriser la promotion interne et le parcours de Romain est un exemple de réussite (il a débuté chez Chammas & Marcheteau en tant que stagiaire) » déclare Denis Marcheteau, associé.

« Je suis très honoré de cette nomination de counsel au sein du cabinet, qui est l'aboutissement d'une relation de confiance mutuelle depuis bientôt 15 ans, et je suis ravi de pouvoir continuer à m'investir dans le développement du cabinet » ajoute Romain Penloup.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.